

Le déplacement forcé dans un contexte de développement

HCR Bureau Multi-pays Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Togo - Novembre 2024

Objectifs opérationnels du HCR Bureau Multi-Pays du Golfe de Guinée

La réponse aux flux de réfugiés et demandeurs d'asile se concentre non seulement sur la protection et les besoins humanitaires mais également sur la recherche d'une programmation et de solutions durables¹. Le HCR Bureau Multi-pays Golfe de Guinée a développé une stratégie pluriannuelle (2024-2026) articulée autour de la protection et de la recherche de solutions pour les populations déplacées de force résidant au Bénin, en Côte d'Ivoire (CI), au Ghana, Libéria, et Togo. Les objectifs du HCR sont les suivants :

1. Renforcer la réponse de **PROTECTION** des réfugiés, demandeurs d'asile et personnes à risque d'apatridie.
2. Renforcer la **COORDINATION** de la réponse (entre acteurs humanitaires, de développement, le secteur privé, avec les autorités).
3. Renforcer la recherche de **SOLUTIONS** à long terme.

La stratégie prend en compte la diversité des situations : demandeurs d'asile (DA) et réfugiés fuyant le Burkina Faso depuis 2021 et réfugiés installés dans les centres urbains et souvent établis de plus longue date. Les objectifs et les interventions de la stratégie sont alignés avec le [Pacte mondial sur les réfugiés](#), qui représente la volonté politique et l'ambition de la communauté internationale pour une coopération et une solidarité renforcée avec les réfugiés et les pays d'accueil.

L'approche nexus humanitaire-développement-paix - HCR Golfe de Guinée

Le HCR dirige la réponse humanitaire aux besoins des réfugiés et demandeurs d'asile. Cette réponse s'inscrit dans un continuum humanitaire-développement-paix qui est essentiel pour atteindre les objectifs du HCR.

Plusieurs gouvernements mènent des initiatives de soutien aux principales zones d'accueil frontalières du Burkina Faso, notamment le Togo avec le Programme d'Urgence pour la Région des Savannes (PURS) et la Côte d'Ivoire, avec le [Programme social Gouv2](#). En 2024, le Togo et le Bénin sont devenus éligibles à la sous-fenêtre IDA-20 de la Banque mondiale pour les communautés hôtes et les réfugiés permettant d'accroître les initiatives d'inclusion des réfugiés dans les secteurs économiques et sociaux.

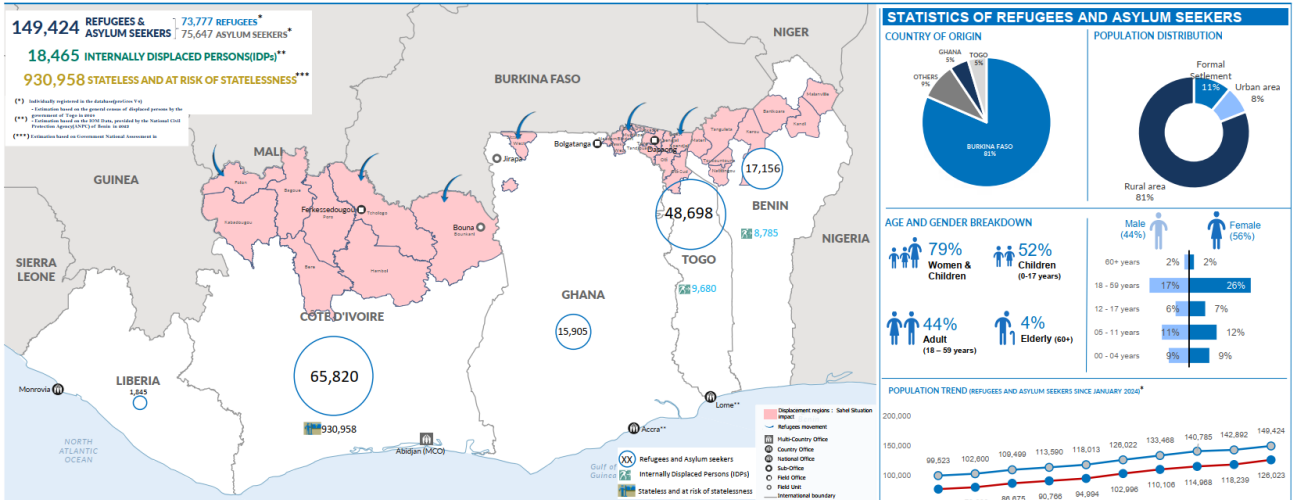
Lors du [Forum mondial sur les réfugiés](#) de décembre 2023, et ainsi que celui de 2019, plusieurs gouvernements ont, par ailleurs, pris des engagements, en cours de réalisation, en faveur :

- a) **De l'accès à la documentation, la santé, l'éducation et la protection sociale.** La Côte d'Ivoire s'est engagée à inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation et d'assurance maladie, et à délivrer des cartes d'identité biométriques nationales (2023). Le Ghana a garanti l'accès des réfugiés aux services gratuits d'éducation, aux services de santé primaire (2020) et à la carte nationale d'identité biométrique (*Ghana card*), avec une attention spécifique pour l'accès des demandeurs d'asile dans les régions

septentrionales (2023). Le Bénin s'est également engagé à soutenir l'inclusion de plusieurs milliers de réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation et d'assurance maladie et le Togo prévoit d'inclure les réfugiés dans les programmes nationaux de protection sociale (2023).



Demandeur d'asile burkinabé tenant un petit commerce à Niornigué. ©UNHCR/ Sulaiman Momodu



ANALYSIS OVERVIEW

The current number of 149 thousands refugees and asylum seekers represent an increase of 34% of the total number of refugees and asylum seekers individually registered since January 2024. Coastal countries (Benin, Côte d'Ivoire, Ghana and Togo) are affected by forced displacement because of the ongoing situation of conflict in the Sahel. New arrivals in these countries started in April 2021 and became more frequent since January 2023.

A total of 44% of refugee and asylum seekers are hosted in Côte d'Ivoire, 33% are hosted in Togo and 11% are hosted in Benin. More than 81% of refugees and asylum seekers come from Burkina Faso. As the registration process is ongoing, a total of 149,424 individuals are already registered biometrically and represent 84% of the total new arrivals (177,816), the remaining figure (28,392 individuals) are asylum seekers preregistered and awaiting individual registration in Benin, Côte d'Ivoire, Togo and Ghana, they represent 19% of the total new arrivals.

18,465 of forcibly displaced persons are internally displaced in their countries (Benin and Togo)

Côte d'Ivoire hosts over 930,058 persons stateless and at risk of statelessness as a result of national assessment made by the government in 2018

GLOBAL FIGURES VIEW

COUNTRY	REFUGEES*	ASYLUM SEEKERS*	TOTAL (REFUGEES & ASYLUM SEEKERS)	IDPs**	STATELESS***
BENIN	16,148	1,008	17,156	8,785	
CÔTE D'IVOIRE	2,359	63,461	65,820	--	930,058
GHANA	7,092	8,813	15,905	-	
LIBERIA	1,169	676	1,845	-	
TOGO	47,009	1,689	48,698	9,680	
GRAND TOTAL	73,777	75,645	149,424	18,465	930,058

(*) Individually registered in the database (proCeres V4) (**)- Estimation based on the general census of displaced persons by the government of Togo in 2024 / Estimation based on the IOM Data, provided by the National Civil Protection Agency (ANPC) of Benin in 2023 (***) Estimation based on Government national assessment in 2018

b) **D'une meilleure inclusion économique.** Le Libéria a pris l'engagement d'intégrer socio-économiquement les réfugiés dans les communautés d'accueil (2019). La Côte d'Ivoire s'est engagée à permettre aux réfugiés d'accéder au travail (2021). Le Ghana prévoit de promouvoir l'autosuffisance notamment via la sécurisation de terre pour aider les réfugiés Burkinabè à mener des activités agricoles (2023). Le Ghana s'est également engagé à « trouver des solutions » pour les milliers de réfugiés provenant d'autres pays (Togo, etc.). Le Bénin planifie d'allouer des terres aux réfugiés (Atocaré et Alibori) et le Togo prévoit d'inclure les réfugiés dans les programmes économiques nationaux (2023).

Dans ce contexte, le HCR joue un rôle crucial en soutenant les efforts des gouvernements, des agences sœurs des Nations unies, des acteurs du développement, du secteur privé, des réfugiés eux-mêmes afin d'assurer **une plus grande inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile** (voir l'annexe 1). Ces efforts s'inscrivent notamment dans le **Plan de réponse conjoint UNHCR/PAM/OIM/UNICEF pour les pays du Golfe de Guinée**.

Objectif de l'inclusion socio-économique

L'objectif de l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux est de favoriser une programmation durable, moins dépendante de l'aide humanitaire d'urgence, ainsi que de renforcer l'autonomie et la cohésion sociale dans les situations de déplacement forcé. L'inclusion ne préjuge pas des solutions à long terme (retour, intégration locale ou réinstallation). Le HCR travaille avec ses partenaires pour garantir :

- La durabilité des réponses via une inclusion précoce dans les systèmes nationaux et sur le marché du travail.
- L'accès à des services sociaux de qualité pour tous, y inclus les plus vulnérables (réfugiés et/ou hôtes).
- La promotion de l'emploi et du développement économique par l'ancrage dans les plans de développement locaux et des investissements plus importants.
- Un accompagnement des interventions des acteurs gouvernementaux et le renforcement des initiatives de développement incluant les déplacés de force.
- Des investissements dans des activités liées au climat et à l'environnement, la protection des ressources naturelles, l'accès à l'eau et aux sources d'énergie durable.



Femmes réfugiées et de la communauté d'accueil membres d'une association communautaire d'épargne et de crédit, à Korbonghou (Togo). ©UNHCR

¹ Pour plus d'informations sur la stratégie du bureau multi-pays, consultez le site suivant : [Global Focus](#).

Secteur	Statut actuel	Prochaines étapes	Perspectives finales
Protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Forte dépendance des réfugiés et demandeurs d'asile (DA) à l'assistance du PAM, HCR, UNICEF (Bénin, Côte d'Ivoire/CI, Ghana, Togo). - Inclusion limitée dans les filets sociaux nationaux, notamment les programmes de transfert monétaire (Bénin, CI, Ghana, Togo). - Analyses socio-économiques humanitaires (agences des NU, ONG, Gouvernement) parcellaires, fragmentées et pas suffisamment coordonnées (Bénin, CI, Ghana, Togo). - Faible accès aux services nationaux d'emploi. - Assurance maladie : inclusion effective des réfugiés et DA dans le <i>National Health Insurance Scheme</i> (Ghana). Enrôlement des DA (sites de Timalah et Niomique, CI) dans la Couverture Maladie Universelle (CMU). 	<ul style="list-style-type: none"> - Profilage socio-économique des réfugiés et DA via une collecte standardisée des données socio-économiques. - Accès effectif aux services d'emploi (Agence Emploi Jeunes en CI, Agence nationale pour l'Emploi au Togo, etc.). - Enrôlement dans la CMU des DA vivant dans les communautés (CI). Inclusion d'au moins 3000 réfugiés dans le dispositif assurantiel sanitaire (Bénin). 	<ul style="list-style-type: none"> - Ciblage standardisé et uniforme des réfugiés et DA vulnérables (ciblage socio-économique). - Inclusion des réfugiés et DA dans les principaux programmes nationaux de protection sociale, et notamment les registres sociaux, les transferts monétaires, les assurances santé, et les services d'emploi.
Autonomisation économique	<ul style="list-style-type: none"> - Faible connaissance du niveau et des dynamiques d'autonomisation des réfugiés et DA. Programmes d'inclusion économique de taille limitée. - Accès au marché du travail au Bénin, Ghana, Libéria, Togo et CI. Besoin d'un permis de travail (Libéria payant mais avec un cout réduit pour les réfugiés, Bénin, Ghana, Togo) et obstacle lié au faible accès des DA à la documentation/identifiant national (CI, Ghana). - Inclusion financière : Pas de données sur l'accès aux services financiers, difficulté d'accès sans documentation nationale. - Stratégie nationale d'intégration locale (2019-2023) au Libéria mais faible mise en œuvre du volet inclusion économique. Faible accès à la terre alors que 80% des réfugiés sont des agriculteurs. Soutien en faveur de l'inclusion économique très limité par le Gouvernement (LRRC), avec l'appui temporaire du HCR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Données socio-économiques de qualité et profilage économique des réfugiés et DA. - Meilleure compréhension de la contribution des déplacés de force aux économies nationales. - Inclusion des réfugiés et DA dans de larges programmes de création d'emploi et d'accès à la terre (Par ex. au Togo dans les Zones d'Aménagement Agricole Planifié - ZAAP). - Accès des réfugiés aux emplois formels grâce à l'allègement du cadre réglementaire (Libéria, délai d'obtention du permis de travail), à un meilleur accès à la carte nationale d'identité (CI, Ghana) et une meilleure sensibilisation des employeurs et des services nationaux de l'emploi. - Renforcement de l'inclusion financière et de l'employabilité des réfugiés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomisation accrue des réfugiés, DA et communautés hôtes grâce à l'accès à la terre, au marché du travail et aux services financiers, à des programmes de création d'emplois, des formations et des services d'emploi efficaces.
Eau & assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Accès légal des réfugiés et DA aux structures publiques (point d'eau, écoles, services sociaux) (Bénin, CI, Ghana, Libéria, Togo). - Accès à l'eau reste difficile (besoin prioritaire identifié par le HCR). 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'accès à l'eau des communautés hôtes et déplacées de force. - Données de scolarisation des enfants réfugiés et DA disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réfugiés, DA et communautés hôtes ont un accès à des services sociaux, d'eau et d'assainissement, et d'éducation durable et de qualité fournis par les ministères sectoriels.
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sur les écoles d'accueil, besoins de renforcement (Bénin, CI, Ghana, Togo). - Forte difficultés pratiques/administratives d'accès aux écoles – données disponibles sur les taux de scolarisation des réfugiés et DA parcellaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de renforcement des écoles dans les zones d'accueil. Bénin : politique publique de soutien à la scolarisation de 5000 enfants réfugiés et DA (kits scolaires et cantines). 	
Services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Services sociaux avec une faible capacité d'atteinte des populations, financement humanitaire (VBG, protection de l'enfance). Appui humanitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement progressif durable des services sociaux. 	

Secteur	Statut actuel	Prochaines étapes	Perspective finale
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Accès des réfugiés et DA aux structures sanitaires publiques (Bénin, CI, Ghana, Libéria, Togo). Soutien humanitaire aux systèmes nationaux. - Faible prise en charge de la santé mentale (Traumatismes des réfugiés et DA). - Pression sur les établissements de soins (Bénin, CI, Ghana, Togo). - Postes de santé humanitaires dans les sites de Timalah et Niornigue (CI) sur financement HCR et autres, pas opérés par le ministère de la Santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement progressif du système de santé dans les zones d'accueil. - Prise en charge des DA des sites de Timalah et Niornigue par le système sanitaire national (CI). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réfugiés, DA et communautés hôtes ont accès à des services de santé durables et de qualité fournis par les ministères de la santé.
Protection	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination du statut de réfugié (DSR) conduite par les gouvernements avec l'appui du HCR (ONECI/DAARA en Côte d'Ivoire, CNR/CNAR au Togo, CNRA au Bénin, GRB au Ghana, et LRRRC au Libéria). <i>Déplacés de force Burkinabè</i> : Accès au territoire (Bénin, CI, Ghana, Togo). Procédure accélérée de DSR au Togo, reconnaissance prima facie au Bénin, enregistrement et statut de DA en CI et au Ghana. Enregistrement mobile pour favoriser la prise en charge dans les communautés. - Documentation : Statistiques pas actualisées sur le nombre de réfugiés avec une documentation nationale. <i>Bénin</i> : Délivrance de cartes aux réfugiés de longue date (milieu urbain). <i>Côte d'Ivoire</i> : Processus en cours pour enregistrement dans le Registre national des personnes physiques (RNPP/ONECI). Délivrance de cartes aux réfugiés. <i>Ghana</i> : Accès à la <i>Ghana Card</i> pour les réfugiés mais pas les DA. <i>Libéria</i> : Les réfugiés n'ont pas de carte nationale d'identité. <i>Togo</i> : Recensement des réfugiés et DA par la CNAR et le PURS - Délivrance d'une carte PURS <i>ad hoc</i>, peu reconnue. 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Bénin</i> : Délivrance effective des cartes d'identité aux réfugiés prima facie (Burkina Faso) par la CNRA. - <i>Côte d'Ivoire</i> : Enregistrement effectif des DA dans le RNPP, et délivrance d'actes de naissance aux enfants des DA nés en CI. - <i>Ghana</i> : Procédure de reconnaissance du statut de réfugié (<i>prima facie</i>) pour les DA. Délivrance de cartes de résidence permanente aux anciens réfugiés ivoiriens et réfugiés togolais de longue durée. - <i>Libéria</i> : Délivrance effective des cartes nationales d'identité. - <i>Togo</i> : Délivrance de certificat de réfugiés par la CNAR. 	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des réfugiés et DA ont un numéro d'identification national/ une carte nationale et peuvent accéder à des services efficaces d'enregistrement des naissances.
Habitat, Environnement & Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès des réfugiés et DA à des logements traditionnels semi-durables au sein des communautés d'accueil. Habitat semi-durable sur les sites de Timalah et Niornigue (CI). - Utilisation de modes de cuisson polluants et contribuant à la dégradation des ressources naturelle (bois, charbon de bois) / distribution humanitaire non durable de bouteilles de gaz (CI). - Faible prise en compte de l'impact des réfugiés et DA sur la préservation des écosystèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de soutien des plus vulnérables pour accéder à un logement traditionnel semi-durable ou d'allocation de terres pour l'habitat (notamment dans les régions de l'Atacora et Alibori au Bénin). - Programmes de soutien à l'utilisation durable de modes de cuisson plus propre et abordable (butane, biogaz), d'accès à l'énergie solaire et de restauration des écosystèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réfugiés et DA vivent au sein des communautés dans des logements traditionnels semi-durables. - Les réfugiés et DA sont moteurs au sein des communautés dans l'utilisation de modes de cuisson plus propres et dans la protection des ressources naturelles.
Transversal	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'inclusion des réfugiés dans les enquêtes et statistiques nationales. - Modèle de coordination en place doit être renforcé/ Le HCR coordonne le Plan de réponse conjoint Golfe de Guinée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclusion des réfugiés dans les enquêtes nationales harmonisées sur les conditions de vie des ménages (Bénin, CI, Togo). - Les réfugiés et DA sont progressivement inclus dans les stratégies sectorielles nationales, les plans de développement locaux et les cadres de partenariat pour le développement durable des NU. - La coordination des interventions humanitaires et des activités de développement se renforce (nexus). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les réfugiés et DA sont inclus dans toutes les stratégies, plans de développement et enquêtes pertinentes à l'échelle nationale ou locale.

Annexe I – Projets du HCR avec des acteurs de développement

Projets en cours

Banque Mondiale : Projet Cohésion Sociale des régions septentrionales du Golfe de Guinée

(Relation non-transactionnelle avec le HCR)

Mars 2022 – Mai 2027

\$473m y compris \$20m au Togo et \$25m au Bénin du Sous-guichet régional d'IDA-20 pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil (WHR)

Objectif : Améliorer la collaboration régionale et la résilience socio-économique et climatique des communautés des zones frontalières dans les régions septentrionales cibles des pays du Golfe de Guinée exposées aux conflits et aux risques climatiques.

Multipartenaires : Programme d'Urgence pour le Renforcement de la Résilience et de la Sécurité des communautés (PURS) - Togo

(Relation non-transactionnelle et transactionnelle avec le HCR)

2022 – en cours / \$394m (y inclus un soutien modéré du HCR)

Objectif : Améliorer l'accès des communautés aux services de base, renforcer leurs capacités à générer des revenus et renforcer les forces de sécurité et l'administration territoriale.

Multipartenaires : Programme social du gouvernement PS Gouv 2 – Côte d'Ivoire

(Relation non-transactionnelle avec le HCR)

Objectif : Lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord.

Ambassade de France au Ghana : Soutien à la résilience des populations touchées par la crise

(Relation non-transactionnelle avec le HCR)

Juillet 2024 – Décembre 2025 / €1m

Mise en œuvre WFP, UNICEF, OIM

Objectif : Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience des communautés d'accueil et des demandeurs d'asile les plus vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire dans les régions de l'*Upper East* et de l'*Upper West* au Ghana.

Fonds fiduciaire multipartenaires des Nations Unies :

Programme de résilience Nord-Est

2023 – 2024 / \$90m (dont \$37m mobilisés)

Mise en œuvre UNHCR, UNICEF, PAM, ONUFEMMES, OIT, OMS, OIM, FAO, FNUAP, PNUD

Objectif : Résilience des systèmes et résilience de communautés et des individus.

CEDEAO : Accord de coopération et de financement

(Relation non-transactionnelle avec le HCR)

2024 – 2025 (9 mois) / \$1m

Mise en œuvre DAARA

Objectif : Fournir une assistance à travers des transferts monétaires, la satisfaction des besoins de base et l'appui en infrastructures aux personnes déplacées de force, aux apatrides ainsi qu'aux communautés hôtes.

Union Européenne – INTPA : Support à la résilience des personnes déplacés de force et des communautés hôtes dans le nord du Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo

2024-2026 (en cours de mobilisation) /€10 m
Mise en œuvre UNHCR, WFP, UNICEF, OIM

Objectif : Renforcer la résilience des déplacés de force et des communautés d'accueil via a) un meilleur accès aux services de base et à l'emploi et b) une plus grande inclusion des personnes déplacés de force, notamment les femmes et les enfants, dans les communautés.